

COLLECTION
COMPRENDRE

LES DOSSIERS
ACTION ENFANCE

N° 1

Compter pour, compter sur

Une pratique de l'attachement
en Protection de l'enfance



DES CLÉS POUR COMPRENDRE

Un socle solide pour grandir

Que veut dire compter pour quelqu'un, compter sur quelqu'un ? Pourquoi est-il essentiel de savoir que l'on existe pour les autres ?



ÉCLAIRAGES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

De la difficulté de se créer un réseau soutenant lorsque l'on est un enfant placé

Sur qui les enfants placés pourront-ils s'appuyer à l'avenir ? Quels sont les freins à se créer au réseau amical lorsque l'on grandit en placement ?



AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Les besoins de l'enfant pour seule boussole

Comment l'accueil de type familial proposé par la Fondation ACTION ENFANCE répond-il au besoin d'attachement de l'enfant ?



Pierre Lecomte

PRÉSIDENT DE LA FONDATION
ACTION ENFANCE

Comme le ferait une famille

La Fondation ACTION ENFANCE a pour mission d'accueillir et de faire grandir les enfants qui lui sont confiés dans un environnement propice à leur épanouissement. Des équipes éducatives, composées de femmes et d'hommes engagés professionnellement et humainement, s'emploient à créer un quotidien inventif, épanouissant et porteur pour chacun.

Il est certain que la mission de la Fondation ne peut s'arrêter aux portes de la majorité pour des jeunes gens qui ont souvent été accueillis depuis leur tendre enfance. Même si la prise en charge sociale des enfants placés devenus majeurs s'amenuise ou s'arrête, ACTION ENFANCE entend rester présente pour eux. ACTION+, son dispositif d'après placement, financé intégralement grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires privés, est là pour les accompagner dans leurs projets ou leurs difficultés.

Chacun des jeunes accueillis à la Fondation sort des Villages d'Enfants et d'Adolescents en sachant qu'il continue à compter pour nous et qu'il peut s'appuyer sur nous, à tout moment de sa vie, comme le ferait une famille.

Cette promesse forte contribue à renforcer leur confiance en eux. C'est un engagement qu'ACTION ENFANCE porte avec conviction afin que ces jeunes gens puissent se projeter dans un avenir sans limitation de temps ni de moyens, à la mesure de leurs capacités.

Parce que cette confiance et l'indéfectibilité du lien se créent jour après jour, parce que l'attachement est le socle qui permet à chacun de se construire, parce que les besoins fondamentaux de l'enfant font aujourd'hui consensus en Protection de l'enfance, nous avons voulu, avec ce premier dossier de notre collection Comprendre, partager avec vous notre expérience et nos convictions.



DES CLÉS POUR COMPRENDRE

Un socle solide pour grandir

L'attachement d'un enfant à sa figure maternelle ou à un autre adulte qui prend soin de lui et lui prodigue repères et affection est le socle fondateur qui lui permet d'avancer avec confiance en soi et dans les autres. La psychologie l'a mis en évidence, les neurosciences le démontrent. C'est un vrai sujet d'attention en Protection de l'enfance.

Que veut dire compter pour quelqu'un et compter sur quelqu'un ? Pourquoi est-il essentiel de savoir que l'on existe pour les autres et en quoi cela aide-t-il à grandir ? En quoi le fait de savoir que l'on pourra s'appuyer sur son entourage familial ou amical contribue-t-il à l'autonomie ? Comment cette confiance se construit-elle ?

Compter pour et savoir que l'on peut compter sur – ses parents, son groupe d'amis, son réseau professionnel ou ses relations associatives – est assez naturel

pour des personnes bien insérées socialement. Mais qu'en est-il des enfants placés ? Comment la capacité à établir des relations sociales peut-elle être empêchée en raison des traumatismes vécus et des troubles de l'attachement qui peuvent en résulter ? Consciente de l'importance que revêt la constitution d'un capital social pour l'avenir des enfants qu'elle accueille, la Fondation ACTION ENFANCE s'est emparée de ce sujet il y a plusieurs années.

Tout commence par les besoins fondamentaux de l'enfant

Pour grandir, se construire en tant que personne et s'ouvrir au monde, chaque enfant doit pouvoir s'appuyer sur une base de sécurité interne suffisante. Elle lui permettra d'explorer et d'acquérir des capacités physiques, psychologiques, d'apprentissage, d'estime de soi et de relations aux autres, favorables à son autonomie et à sa socialisation. « Un enfant ne peut explorer que s'il se sent sécurisé », résume Boris Cyrulnik, éthologue et neuropsychiatre, directeur d'études du diplôme universitaire d'éthologie humaine de l'université de Toulon.

LE MÉTA-BESOIN DE SÉCURITÉ

Le besoin de sécurité est multiple. Il se joue dans les dimensions affectives, psychiques, physiologiques, sanitaires. Il exclut toute violence, qu'elle soit physique ou psychologique. Relié à une figure d'attachement fiable – c'est-à-dire disponible et cohérente – le besoin de sécurité est considéré comme un méta-besoin, plus profond, plus grand et préalable à tout autre. C'est un prérequis au développement de l'enfant. « Si ce méta-besoin n'est pas satisfait, l'enfant sera monopolisé émotionnellement par l'insécurité dans laquelle il se trouve. Cela l'empêchera de tirer profit de la satisfaction de ses autres besoins », complète Nadège Séverac, chercheuse associée au Centre de recherche sur les liens sociaux (Université de Paris-Descartes) et conseillère scientifique dans la démarche de consensus.

QUATRE BESOINS FONDAMENTAUX ET UNIVERSELS

Une fois le méta-besoin de sécurité assuré, quatre besoins fondamentaux à caractère universel doivent être satisfaits. Ils font consensus en Protection de l'enfance.

1. Le besoin d'identité.

Pour construire sa personnalité, l'enfant doit pouvoir connaître les différentes composantes de son identité. C'est une étape nécessaire pour s'inscrire dans une filiation familiale, dans une lignée de génération et dans la société.

2. Le besoin d'expérience et d'exploration du monde.

Il s'agit de veiller à ce que l'enfant ait suffisamment d'opportunités pour comprendre et participer à son environnement, expérimenter la prise de risques et se découvrir des intérêts, des goûts, développer ses compétences et ses talents.

3. Le besoin d'un cadre, de règles et de limites.

En jeu, l'intériorisation par l'enfant d'un ensemble de codes et de valeurs sociales qui lui permettra de s'adapter et de s'insérer dans la société. Ce besoin de cadre intervient également dans la capacité de l'enfant à se réguler sur le plan émotionnel et comportemental. Le cadre est un élément contenant, rassurant ; il évite à l'enfant d'être envahi par ses émotions, tout en lui permettant de les reconnaître et de les exprimer.

4. Le besoin d'estime et de valorisation de soi.

Fort d'une image positive de soi, l'enfant peut se faire confiance, et ainsi affirmer des préférences, des choix. En posant sur l'enfant un regard bienveillant qui encourage l'exploration, la figure d'attachement joue un rôle fondamental dans cette capacité à prendre confiance en soi. Avec l'âge, cette estime de soi autorise à projeter une trajectoire de vie, à s'ouvrir aux autres sur des bases saines, à construire des relations stables et à prendre soin de soi.



Boris
Cyrulnik

« Un enfant ne peut explorer que s'il se sent sécurisé. »



LÉGISLATION

Article L112-4 du CASF

« L'intérêt de l'enfant, la prise en compte de ses besoins fondamentaux, physiques, intellectuels, sociaux et affectifs ainsi que le respect de ses droits doivent guider toutes décisions le concernant. »

CE QUE RÉVÈLENT LES NEUROSCIENCES

Les neurosciences rendent observables les altérations biologiques et les malformations du cerveau provoquées par la privation sensorielle. Ces observations sont d'un apport considérable pour mieux comprendre pourquoi la satisfaction de ces besoins fondamentaux est une priorité absolue pour le développement harmonieux de l'enfant. Jugez plutôt.

Le cerveau de l'adulte possède le triple de connexions du réseau Internet mondial. Celui d'un petit enfant en possède dix fois plus, ce qui représente 1 million de milliards de connexions synaptiques. C'est en étant en connexion avec le monde que le petit enfant peut créer ce foisonnement de connexions neuronales. En grandissant, les connexions les moins utilisées vont progressivement s'éliminer au profit des connexions des expériences les plus fréquentes... Ce sont donc ces dernières, et pas forcément celles liées aux meilleures expériences, qui se renforcent.

L'importance cruciale des interactions dans la construction des connexions neuronales signifie qu'un manque

relationnel, d'étayage et d'exploration dans la petite enfance affame le cerveau et freine, voire empêche la construction de l'intelligence. L'exposition à des interactions non sereines, au stress, en particulier généré par la violence, entraîne quant à lui un développement neuronal inadapté. « Les neurosciences ont montré que ce qui importe le plus dans le développement harmonieux au cours de la petite enfance, ce sont des relations porteuses, bienveillantes et sécurisantes. Sans cela, il sera beaucoup plus difficile de devenir un être humain accompli », rappelle Nadège Séverac. « Le seul besoin de l'enfant, c'est de vivre dans des conditions physiologiques et affectives suffisamment bonnes pour n'avoir à gérer que les stress ordinaires de la vie. Malheureusement quand l'agression et/ou le stress durent plusieurs années, ce sont tous les étages du développement qui sont impactés les uns après les autres, d'où un cumul de handicaps et de troubles psychiatriques », signale Daniel Rousseau, pédopsychiatre praticien dans le Service universitaire de pédopsychiatrie d'Angers.



REPÈRE

Un consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant

L'enjeu de la démarche de consensus a été de prioriser les besoins fondamentaux de l'enfant, en tout lieu et tout temps, puisque l'on sait que cela engage non seulement son présent mais aussi son avenir.

Ce consensus offre une grille de lecture transversale de la prévention la plus basique à la protection la plus soutenue en situation de placement.

La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en PROTECTION DE L'ENFANCE – Rapport remis par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais à Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes – février 2017



Retrouvez ce rapport sur :
<https://solidarites-sante.gouv.fr/>



COMPTER POUR, COMPTER SUR

Le lien social, vecteur de protection et de reconnaissance

Pour le sociologue Serge Paugam, chaque lien social apporte à la fois une forme de protection – on peut « compter sur » quelqu'un – et une forme de reconnaissance – on « compte pour » quelqu'un –.

Un groupe d'amis génère à la fois de la protection et de la reconnaissance : on peut compter sur la solidarité au sein de son groupe d'amis et on a de l'affection pour eux. Selon lui, l'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut espérer de sa relation aux autres

et aux institutions en termes de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance, d'avoir du prix aux yeux d'autrui. Dès lors, le sociologue considère comme isolée, voire précaire, une personne qui estime ne pas pouvoir compter sur quelqu'un, ne pas compter pour quelqu'un, ou qui juge que personne ne compte sur elle. Il élabore ainsi le concept de disqualification sociale, qui « renvoie au processus d'affaiblissement des liens de l'individu à la société au sens de la double perte de la protection et de la reconnaissance sociale. »



Serge
Paugam



Théorie de l'attachement

Pour le psychologue anglais John Bowlby, l'instinct qui conduit un nouveau-né à solliciter sa mère n'est pas la recherche de nourriture mais une quête de protection. Ainsi, selon le père de la théorie de l'attachement, pendant la première année de la vie, la figure d'attachement fonctionne, en principe, auprès d'un tout-petit comme une source de réconfort et une base de sécurité pour l'exploration. Dès le plus jeune âge, ce lien d'attachement se solidifie, en fonction de la qualité, de la fréquence et de la stabilité des soins qu'il reçoit. Il permet à l'enfant d'explorer son environnement librement, en sachant que son parent veille sur lui et en ayant la certitude que la relation va persister au-delà de la séparation.

Quelques années plus tôt, Donald Winnicott, pédiatre et psychanalyste, avait attribué à la mère un rôle fondamental dans la construction psychosomatique de son bébé. Il reliait l'angoisse la plus primitive avec le fait d'être porté de manière non sécurisante (holding : l'art de porter physiquement et psychiquement le bébé ; handling : la manière d'être concrètement en contact avec le bébé). Il donnait ainsi corps à une figure essentielle dans l'histoire de chacun d'entre nous d'un être « suffisamment bon » pour nous porter, nous supporter, dans tous les sens du terme. Dans cette lignée, les observations expérimentales de la psychologue canadienne Mary Ainsworth confirment qu'un enfant peut explorer, tenter des aventures loin de sa base de sécurité, c'est-à-dire de sa mère, uniquement si sa mère a pour lui un effet sécurisant.

LIEN SÉCURÉ : SAVOIR QUE L'ON PEUT « COMPTER SUR »

L'attachement sécurisé remplit la condition suivante : « Je suis en sécurité car je sais que je peux compter sur ma figure d'attachement et lui faire confiance ». « L'enfant qui a pu développer un lien sécurisé s'ouvre avec facilité et n'a pas peur de nouvelles expériences. Il met de côté le danger et peut se concentrer totalement sur ces nouvelles expérimentations et ainsi développer ses compétences. Un cercle vertueux se construit. Ces nouvelles compétences augmentent sa confiance en lui, son estime grandit. Petit à petit, il peut intérioriser le sentiment de sécurité que lui ont donné ses figures d'attachement, tout en sachant au fond de lui qu'il peut toujours compter sur ces personnes qui prennent soin de lui », précise Boris Cyrulnik.

Au contraire, l'attachement insécuré naît de cette appréhension : « Je ne me sens pas en sécurité car si j'ai un besoin ou si je suis en danger, je ne suis pas sûr que ma figure d'attachement m'aidera. Je ne peux pas lui faire confiance ». Les travaux menés dans les orphelinats de Roumanie et Bulgarie à la fin du XX^e siècle ont montré que sans présence humaine auprès de lui, un enfant qui était sain biologiquement et génétiquement devenait totalement malade de cette privation d'autrui. « L'isolement social et affectif provoque des dégâts neurologiques chez les enfants abandonnés », poursuit-il. Et le Dr Bertrand Lauth, pédopsychiatre, au CHU de Reykjavik de préciser : « Les troubles de l'attachement sont l'expression d'une construction psychique particulière que ces enfants ont dû développer

Aux origines de la Fondation ACTION ENFANCE



Suzanne Masson, fondatrice d'ACTION ENFANCE*, comprend très tôt l'importance de l'attachement dans le développement de la personnalité. En 1957, elle note « Un enfant dès l'âge de 3 mois ne peut se développer normalement sans amour maternel. Tout changement, toute séparation, même momentanée, sont des choses qui laissent sur les tout-petits des traces ineffaçables. L'âge le plus délicat étant de 4 à 14 mois. Elle évoque « un anéantissement progressif et dès les premiers mois, de la personnalité, de l'intelligence, de la sensibilité, de toutes les facultés qui, de ces petits, devront faire des hommes ». Cette conviction, étayée par des revues scientifiques et l'expérience, précèdera de peu la création du premier Village d'Enfants et d'Adolescents, dans lequel des « mères » prennent en charge le quotidien des enfants et tout particulièrement des fratries.

*Initialement association Notre Maison, devenue Mouvement pour les Villages d'Enfants en 1958, puis Fondation ACTION ENFANCE, reconnue d'utilité publique en 2006.

pour essayer de pallier les effets d'une expérience traumatique ». Ce qui caractérise l'histoire tragique de la plupart des enfants placés. Par trouble de l'attachement, on entend la rupture dans le lien mère-enfant, surtout si celui-ci intervient avant l'âge de 3 ans.



Quelles implications sur le devenir de l'enfant ?

DES TROUBLES DE L'ATTACHEMENT QUI IMPRÈGNENT LA VIE D'ADULTE

Qu'advient-il d'un enfant qui, dans son plus jeune âge, n'a pas pu créer d'attachement fiable et sécure ? Dans les années 1980, la psychologue américaine Mary Main fait le lien entre théorie de l'attachement et maltraitance et définit le type d'attachement « désorganisé ». Les situations de maltraitance, d'abus, de négativité qui sont infligées à l'enfant créent un mélange toxique. L'absence de cohérence provoquée par l'attitude parentale dite « effrayante/effrayée » empêche l'élaboration d'une stratégie d'attachement particulière de la part de l'enfant.

Pour approfondir cette thèse, Mary Main a mis au point la méthode de l'Adult Attachment Interview. Elle a



Nadège Séverac

« Sans relations porteuses, bienveillantes et sécurisantes, il sera beaucoup plus difficile à l'enfant de devenir un être humain accompli. »

pour but de cerner l'état d'esprit actuel d'adultes à l'égard des expériences relationnelles de leur enfance, à partir de l'analyse du discours. Lorsqu'elles sont questionnées sur leurs expériences traumatiques, les personnes présentant un type d'attachement désorganisé s'expriment de manière incohérente. Cela peut se traduire par une difficulté à maîtriser leur raisonnement (croyances irrationnelles, par exemple), des particularités dans le discours (silences prolongés, phrases mal construites ou inachevées, etc.) et/ou par des réactions comportementales inadéquates. L'attachement à l'enfance semble ainsi prédire le développement de l'enfant.

RIEN N'EST IRRÉVERSIBLE, SELON L'ÉPIGÉNÉTIQUE

Ces études confirment que le type d'attachement développé dans l'enfance régit les sentiments, les pensées et les attentes par rapport aux autres. C'est toute la construction sociale et émotionnelle qui est affectée. « Toutefois, l'épigénétique nous démontre que tout n'est pas figé... Pour le meilleur et le moins bon, commente Anne Raynaud-Postel, psychiatre et fondatrice de l'Institut de la parentalité. Cependant, plus l'âge avance, plus les efforts sont importants pour modifier les chemins neuronaux du cerveau. En effet, dans 75 % des cas, les types d'attachement des enfants sont les mêmes que celles de leur « caregiver » (celui ou celle qui a pris soin d'eux). »

DÉPÉRIR PAR MANQUE D'ATTENTION

De la théorie de l'attachement aux neurosciences

John Bowlby (1907-1990), psychiatre, psychanalyste britannique spécialiste des relations parents-enfants, a démontré scientifiquement que les bébés peuvent dépérir en l'absence d'attention ou de contact, au même titre que s'ils manquaient de nourriture ou de soins corporels. Grâce aux progrès réalisés en matière d'IRM* fonctionnelle, il est possible de comprendre comment l'attachement est lié au bon développement de notre cerveau. En effet, les structures cérébrales complexes – qui permettent le langage, la pensée abstraite, la mémoire, etc. – ne peuvent se développer que si notre organisme n'est pas mobilisé par des impératifs de survie.

* Imagerie par résonance magnétique.



L'ESSENTIEL

Le développement de la confiance en soi et de la capacité, pour l'enfant, de créer de nouveaux liens en situation d'accueil en institution peut être accompagné en favorisant cette exploration ou cette expérimentation. Les adultes responsables de l'enfant sont-ils prêts à en prendre le risque ? Cette question se pose chaque jour aux équipes éducatives de la Fondation ACTION ENFANCE.

POUVOIR S'ATTACHER À DES PERSONNES AIMANTES

Pour atteindre une maturité affective et accéder à l'autonomie, l'enfant, l'adolescent a besoin d'attachement. Dans la grande majorité des cas, la mère, qui a porté l'enfant et lui a prodigué les soins quotidiens, l'a stimulé, lui a transmis son amour, devient cette figure d'attachement. Si le lien premier fait défaut, d'autres personnes sont en capacité de proposer cet attachement. Chaque enfant recherche instinctivement à s'attacher à des adultes qui démontrent leur capacité à donner des soins et offrir la sécurité émotionnelle. Il peut s'agir d'un grand parent, d'un enseignant, d'une nourrice, d'un éducateur, pour peu que ces adultes qui prennent soin de lui, lui offrent stabilité, cohérence, empathie et prévisibilité. Autant de figures de suppléance ou modèles identificatoires qui peuvent les aider à supporter voire dépasser leurs souffrances, ouvrant ainsi la voie de la résilience. Pour autant, le manque du père ou de la mère ne s'effacera pas.



L'enfant et le porte-avions

L'image du porte-avions a été utilisée par Anne Raynaud-Postel pour évoquer la figure d'attachement.

Lorsque le petit avion s'élance, part en mission et constate qu'il peut revenir en sécurité sur sa base, qui l'attend avec fiabilité, il s'autorise progressivement à s'élancer plus souvent, plus loin, à prendre plus de risques. Pour un enfant, on parle alors d'attachement sécurisé, et c'est le cas dans environ 70 % des situations. Dans certaines situations, l'avion s'élance, part en mission, mais au moment où il aurait besoin de se poser, il ne retrouve pas toujours son porte-avions, ou pas tout de suite, ou pas là où il pensait le retrouver. Au bout de plusieurs expériences de ce type, il renonce progressivement à décoller et donc à explorer (attachement anxieux résistant) ou à compter sur son porte-avions (attachement anxieux évitant).

Enfin, dans certains cas, le porte-avions refuse l'accès à la piste d'atterrissage lorsque l'avion revient, voire lui tire dessus. Le niveau d'angoisse et d'incompréhension ressenti par l'enfant mène à des schémas d'attachement dits désorganisés, qui peuvent aller de pair avec des troubles psychiatriques importants.



**Anne
Raynaud-Postel**



« Le seul besoin de l'enfant, c'est de vivre dans des conditions physiologiques et affectives suffisamment bonnes pour n'avoir à gérer que les stress ordinaires de la vie. »

Daniel Rousseau



ÉCLAIRAGES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

De la difficulté de se créer un réseau

Pour les enfants accueillis dans le cadre de la Protection de l'enfance, plus encore que pour tout autre, développer sa capacité à créer des liens, à faire confiance et à trouver des personnes ressources sont une nécessité absolue. Sur qui ces enfants peuvent-ils compter, eux qui le plus souvent ne peuvent espérer de soutien familial ? Pour qui comptent-ils vraiment ? Des questions cruciales pour la Fondation ACTION ENFANCE qui incite et aide les enfants à se tisser un réseau soutenant sur lequel ils pourront s'appuyer dans leur vie d'adultes.

Quand on vit en cachant une partie de son identité, en raison de son histoire familiale, par peur d'être jugé ou rejeté, et que l'on se heurte dans ses relations à toute une série d'obstacles administratifs, c'est compliqué d'être dans une relation authentique à l'autre. Difficile, dès lors de se faire de vrais amis, des personnes sur

lesquelles on peut réellement compter quand les difficultés se présentent ou quand la solitude est trop pesante.

Pour ACTION ENFANCE, ce sujet de la constitution d'un capital social dont les jeunes gens pourront se saisir après le placement, devient une clé dans l'acquisition de l'autonomie.

Ne pas savoir créer de liens

JEUNES ISOLÉS : MOINS DE LIENS, MOINS DE CONFIANCE EN AUTRUI

« Jeune et sans amis : quand la solitude frappe les 15-30 ans ». Dans cette enquête menée en 2017 auprès de 2 000 personnes de cette tranche d'âge, la Fondation de France alerte sur l'isolement qui touche des jeunes personnes fragilisées dans leur parcours de vie. Ces « jeunes isolés », dont le niveau de diplôme est inférieur à la moyenne de leur classe d'âge, connaissent aussi davantage le chômage et l'inactivité, se trouvent limités dans leurs sorties et occasions de rencontres du fait de leur faible niveau de vie. Face à un problème scolaire, professionnel, de logement, de santé, ils se sentent moins armés que les autres. Fait intéressant à relever : l'étude révèle que la capacité à résoudre seul un problème est directement liée à l'étendue du réseau social dont dispose chaque jeune. Moins épaulés, les jeunes isolés sont moins confiants, et s'engagent moins. Les auteurs de l'étude avancent l'hypothèse que « cette moindre confiance en autrui est peut-être liée à la moindre possibilité, pour les jeunes isolés, de pouvoir compter sur l'aide de proches en cas de difficultés. » Les jeunes isolés, qui déclarent entretenir de moins bonnes relations avec leurs parents, sont ainsi moins

confiants et ont une capacité moindre à mobiliser des personnes ressources. Le sentiment de défiance envers les autres s'accroît si leur enfance a été marquée par la défaillance de l'un ou des deux parents : ils ont le plus souvent le sentiment de ne pas savoir communiquer avec leurs pairs. Ce résultat fait écho à la théorie de l'attachement, dont le principe est qu'un jeune enfant, pour connaître un développement social et émotionnel normal, exerce sa capacité d'exploration, a besoin de développer une relation d'attachement sécurisante avec au moins une personne - le plus souvent un des parents, mais ce peut aussi être une autre personne - qui prend soin de lui de façon cohérente et continue.

LE RÉSEAU, FACTEUR D'INSERTION

De son côté, l'enquête « Que sont-ils devenus ? », réalisée en 2007 par ACTION ENFANCE, a pu mettre en lumière l'importance du réseau, des liens sociaux et de l'attachement à des figures marquantes dans la construction personnelle et socio-professionnelle de jeunes adultes qui ont été accueillis dans leur enfance ou leur adolescence à la Fondation. Pour Aude Kerivel, chercheur au

laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations, « Certaines réussites professionnelles sont davantage le fait de rencontres que de diplômes. C'est parfois un contact, un lien avec l'entourage qui va permettre à quelqu'un d'intégrer la sphère professionnelle, de trouver un travail. À l'inverse, ceux qui sont isolés n'ont pas cette chance. Le réseau social est indispensable pour cela ». D'une manière plus générale, l'entourage et les amis sont souvent cités dans les entretiens comme étant des soutiens (hébergement, soutien moral, aide à l'accès à l'emploi, etc.) lorsqu'ils traversent des périodes difficiles ou charnières de la vie. ...



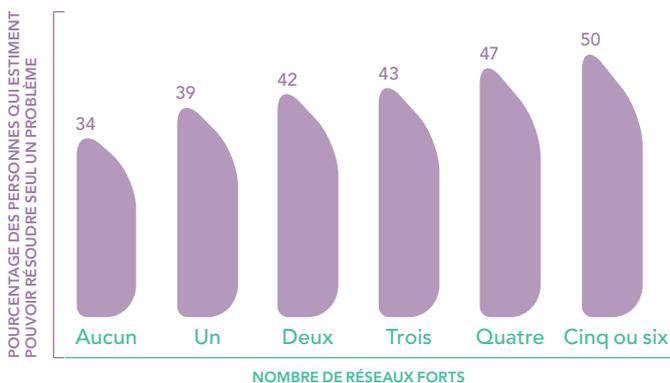
Aude
Kerivel

« Certaines réussites
professionnelles
sont davantage
le fait de rencontres
que de diplômes. »

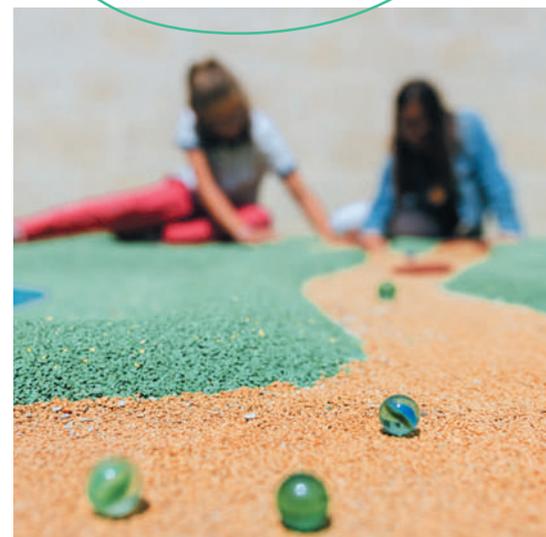


Plus on cultive de réseaux de sociabilité et plus on se juge à même de résoudre seul un problème

En général, face à un problème (scolaire, professionnel, relationnel, de santé), avez-vous le sentiment que vous pouvez le résoudre seul ? (en % par rapport au nombre de réseaux forts)



Source :
CREDOC,
Enquête pour
la Fondation
de France, 2017



- 78 % des enquêtés déclarent avoir des parents ou des amis qui peuvent les aider en cas de besoin, 84 % disent avoir un ou des amis proches. C'est parfois par le réseau des professionnels d'ACTION ENFANCE que les premiers emplois ont été trouvés. Preuve de l'engagement sans faille des équipes éducatives qui ont accompagné ces enfants et ces jeunes et qui continuent à soutenir les anciens devenus adultes, au-delà de leur mission professionnelle. Preuve aussi de la solidité de l'engagement de la Fondation, au travers notamment du dispositif ACTION+. 74 % des enquêtés ont eu le sentiment d'avoir « quelqu'un sur qui compter au moment de la sortie. » Cette recherche-action a ainsi mis en évidence l'importance des liens tissés durant le placement.



REPÈRE

« Que sont-ils devenus ? »

Réalisée par une équipe de chercheurs sociologues du CREAS-ETSUP à Paris (le Centre de Recherche et d'Études en Action Sociale) et du LERFAS de Tours (le Laboratoire d'Études, de Recherche et de Formation en Action Sociale), l'enquête « Que sont-ils devenus ? » a permis de recueillir la parole de 122 enfants et adolescents accueillis au sein de quatre Villages d'Enfants et d'Adolescents d'ACTION ENFANCE entre 1981 et 2007. Menée selon le processus de recherche-action, elle a impliqué la coopération entre chercheurs sociologues, professionnels des Villages d'Enfants et d'Adolescents et direction de la communication d'ACTION ENFANCE.



Retrouvez cette enquête sur :
<https://www.actionenfance.org/publications/enquete-que-sont-ils-devenus/>



Enfant placé : comment et avec qui créer des liens ?

LE CAPITAL SOCIAL : UN ATOUT EN SORTIE DE PLACEMENT

Dans le prolongement de cette étude sur le devenir des enfants placés en Villages d'Enfants et d'Adolescents, ACTION ENFANCE a engagé une nouvelle recherche-action dédiée, cette fois, au capital social. Hypothèse de départ : les jeunes ayant tissé des liens forts avec des personnes rencontrées au cours de leur existence et qu'ils peuvent mobiliser à

la fin de leur placement s'en sortent mieux que ceux qui sont dépourvus de capital social. Et si le capital social acquis durant l'enfance était la clé de l'autonomie des jeunes adultes sortant de l'Aide sociale à l'enfance ? « Les différentes trajectoires des jeunes que nous avons pu rencontrer au cours de nos enquêtes nous permettent d'affirmer que l'acquisition et le maintien d'un capital social durant la trajectoire de placement impactent positivement la fin du placement et ce moment particulier d'insertion et de passage à l'âge adulte. Trouver un emploi, un logement, être hébergé en cas de problème, trouver un bon médecin, agir face à une situation imprévue, régler un souci qui fait obstacle en prenant de la distance face à celui-ci, avoir des personnes avec qui échanger, qui peuvent conseiller ou à qui l'on peut donner des conseils sont autant d'exemples concrets permis par le capital social », souligne Aude Kerivel.

Qu'est-ce que le capital social ?

Le capital social, tel que le définit le sociologue Pierre Bourdieu en 1979 (Critique sociale du jugement) comprend les liens sociaux mais surtout l'appui que ces liens sociaux représentent pour aider à la constitution, en parallèle, des capitaux culturels (diplômes, connaissances), économiques (ressources financières, patrimoine) et symboliques (reconnaissance sociale), tous indispensables pour construire sa vie ».



FRATRIE ET FAMILLE ÉLARGIE

L'enquête s'est fortement intéressée à repérer des personnes autres que les parents ou les professionnels du Village d'Enfants et d'Adolescents qui, pour certains deviennent de réels référents aux yeux des enfants. Concernant les adultes, ce sont, outre la famille élargie, les éducateurs sportifs, les parents d'amis, les enseignants et les amis de la famille qui constituent les ressources les mieux identifiées par les enfants et les jeunes. Mais que l'on ne s'y trompe pas, 48 % des enfants et des jeunes disent qu'ils ont zéro ou une personne sur qui compter, et seulement 28 % peuvent citer quatre personnes ou plus.

Au sein de la sphère familiale, les aînés des fratries sont souvent considérés comme « la personne sur qui compter » par leurs frères et sœurs plus jeunes. Depuis peu, les enquêtes sur les enfants placés en France s'intéressent aux adultes autres que les parents et les professionnels autour de l'enfant ou du jeune, et notamment aux figures parentales issues de la sphère familiale élargie. L'objectif : anticiper le moment où les jeunes quitteront l'établissement.

CRÉER DES LIENS À L'EXTÉRIEUR DU LIEU D'ACCUEIL

L'une des révélations de la recherche-action sur le capital social est que c'est dans les interstices que sont le chemin de l'école à la maison, notamment, que se créent les amitiés d'école. Le fait de rentrer à pied avec un ami laisse l'opportunité d'une invitation à goûter. De fil en aiguille, l'enfant rencontre les parents de ses camarades d'école, découvre un autre mode de vie, pourquoi pas des modèles parmi les frères et sœurs. Autre constat : une activité

sportive ne produit réellement de lien qu'à partir d'un an de pratique.

L'enquête a ainsi mis en lumière le rôle crucial, dans la constitution d'un capital social, des nuits passées à l'extérieur du Village d'Enfants et d'Adolescents. Les invitations d'amis à passer la nuit chez eux témoignent d'un rapport de confiance et d'une proximité affective. Elles contribuent à maintenir l'expérience d'un quotidien dans un contexte dépourvu de toute institutionnalisation. C'est l'occasion pour l'enfant d'échanger et de faire connaissance avec les membres d'une famille, de découvrir leurs centres d'intérêt, leur métier, d'être soi-même l'objet d'une attention nouvelle. Cette chance n'est pas donnée à tous. Ainsi, l'enquête a mis en évidence que 30 % des enfants n'ont passé aucune nuit hors de leur maison du Village ou hors collectivité, perdant de ce fait l'avantage de créer des liens avec d'autres enfants, jeunes ou adultes sur lesquels ils pourraient compter.

48 %

des enfants et des jeunes
disent ne pouvoir compter
sur aucun ou seulement
un seul adulte

52 %

des enfants et des jeunes
ne dorment jamais chez leurs parents

30 %

ne dorment jamais hors
de leur Village d'Enfants
et d'Adolescent hormis
en séjour de vacances

Source : Enquête réalisée auprès de 148 enfants et jeunes placés dans les établissements d'ACTION ENFANCE - 2019.

« Un réseau, c'est avoir
autour de soi des
personnes avec qui
échanger, qui peuvent
conseiller, aider
à prendre du recul. »

Aude Kerivel



REPÈRE

Recherche-Action Capital Social

« Et si le capital social acquis durant l'enfance était la clé de l'autonomie des jeunes adultes sortant de l'Aide sociale à l'enfance ? » Sous ce titre, ont été publiés les résultats de la recherche-action réalisée par un collectif de chercheurs en sciences sociales mené par Aude Kerivel, à l'initiative d'ACTION ENFANCE.

En cherchant à objectiver et à évaluer les liens sociaux des enfants et des jeunes avec des pairs ou des adultes mais aussi leur capacité à créer des liens, c'est-à-dire leur habileté sociale, cette nouvelle étude sociologique constitue une réelle avancée en termes de connaissances. Elle produit également des outils – sociogrammes, fiches-actions – dont les professionnels d'ACTION ENFANCE peuvent se saisir pour enrichir les possibilités de liens extérieurs.



Retrouvez cette étude sur : <https://www.actionenfance.org/publications/recherche-action-sur-le-capital-social-des-enfants/>



“ Des souvenirs heureux

Quand j'ai retrouvé mon frère en arrivant au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons, nous pouvions enfin vivre ensemble. On avait "notre" maison et on partageait de bons moments avec une autre fratrie. C'était vraiment plus humain. Les éducatrices étaient auprès de nous nuit et jour, pour nous épauler. On partait en vacances ensemble. Ce sont des souvenirs heureux. J'étais invité de temps en temps chez des amis du collège et j'ai eu la chance de rencontrer leurs parents, très bien éduqués. C'était une source de savoir dans de multiples domaines, aussi bien intellectuels que culturels. Cela m'a marqué, j'ai voulu le reproduire dans ma vie. J'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur mais quand on n'a pas de réseau, il n'est pas simple de trouver un logement avec une indemnité de stage. À ce moment encore, j'ai pu compter sur ACTION ENFANCE qui m'a soutenu. Aujourd'hui, je travaille dans le conseil, j'ai un appartement, une vie normale. »

Yassine, 28 ans, consultant en cybersécurité, a vécu 4 ans au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons

“ Faire partie d'une famille

Je passe mon bac et vais devoir quitter cette année le Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson, où je vis depuis l'âge de 9 ans. Cela m'inquiète car je ne pourrai pas rentrer dans ma famille. J'en ai parlé incidemment avec Corinne Massin, directrice du mécénat et déléguée générale des fonds de dotation au Mécénat Servier, venue visiter mon Village dans le cadre d'un partenariat. On a tout de suite accroché. Je me suis sentie en confiance. Je lui ai parlé ouvertement, sans avoir peur de me livrer. Il s'est passé quelque chose entre nous. Corinne m'a immédiatement proposé de m'aider via une convention de parrainage. J'ai accepté avec joie et les documents ont été signés par ma mère, l'Aide sociale à l'enfance et ACTION ENFANCE. J'ai fait la connaissance de son mari et de ses enfants, découvert sa maison et son chien. J'adore les chiens. On a fait énormément d'activités ensemble. Parties de bowling, dîners au restaurant, jeux de société. Les petites choses de la vie. C'est cool, quand même, une vraie vie de famille. C'est chaleureux. Corinne a organisé pour moi un stage de découverte dans différents services de son entreprise : de la cuisine du chef au département RSE, en passant par le service communication, le programme était varié. J'ai découvert énormément de choses. Ma mère a été un peu réticente au début de cette relation avec une nouvelle famille mais elle a fini par accepter cette chance qui m'est donnée. Demain, j'ai quelqu'un sur qui compter et j'ai le sentiment de faire déjà partie de la famille de Corinne. »

Cathy, 17 ans, arrivée à l'âge de 9 ans au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson

TÉMOI

“ Le Village, c'est un peu ma famille



Après avoir quitté le Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly pour rejoindre le club de handball de Chartres, j'ai pu compter sur la Fondation ACTION ENFANCE et son dispositif d'après placement. Elle m'a aidé financièrement et, surtout, m'a apporté un soutien moral dans une relation régulière où l'on prenait soin de moi et de mon évolution. Sans cela, je ne sais pas si je serais allé jusqu'au bac. Après toutes ces années passées au Village, où l'on est toujours entouré, c'est très difficile de se retrouver seul. Cette présence, cette attention, cela compte beaucoup pour moi. Même si la relation n'est pas de même nature que celle que j'entretiens avec le Village d'Amilly. Le Village, c'est un peu ma famille. Sans lui, c'est sûr, je n'en serais pas là, j'en garde un souvenir exceptionnel.»

William, 25 ans, handballeur professionnel, a grandi au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly pendant 8 ans





“ Je considère Suzanne comme ma mère

J'avais 8 mois quand je suis arrivée au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson rejoignant mon frère et ma sœur aînés ainsi que quatre demi-sœurs, également plus âgées. Nous avons été accueillis dans la même maison, à des dates différentes, et nous avons tous été élevés par la même éducatrice, Suzanne. On ne s'ennuyait jamais au Village. J'y ai bien grandi. Je considère Suzanne comme ma mère. Elle est aujourd'hui une super grand-mère pour mes enfants. Quand j'ai quitté le cocon du Village et que je suis arrivée en ville, je me suis sentie moins protégée. Il faut apprendre à vivre autrement. Heureusement, Suzanne a assuré la transition en douceur. Je me suis mariée, j'ai eu trois enfants puis je suis devenue assistante maternelle. Ce métier me permet de travailler à la maison, auprès de mes enfants. J'ai toujours voulu faire cela, j'adore les enfants ! »

Marie, 44 ans, trois enfants, assistante maternelle, arrivée à l'âge de 8 mois au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson

GNAGES



“ La force de l'exemple

J'avais environ 12 ans lorsque j'ai été accueilli avec cinq autres enfants, que je considère aujourd'hui comme mes frères et sœurs de lait, dans une maison du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé. Ma vie au Village a été fantastique. Nous étions gâtés, nous partions en colonie de vacances, aux sports d'hiver... Mes amis du collège n'avaient pas tout cela. Comme j'étais attiré par la musique, j'ai très vite créé un groupe de rock avec des camarades, notamment le fils du directeur du Village. J'étais le chanteur du groupe. Je me souviens de la première répétition dans la grande salle du Village. J'étais bégue en arrivant en France. La musique, le chant m'ont permis de me débarrasser de ce trouble. Cela m'a sauvé ! Quitter le Village a été le moment le plus stressant de ma vie. Pour moi, l'envol a été très difficile. J'ai heureusement pu compter sur le soutien considérable du directeur du Village et de sa famille. J'ai d'abord décroché un poste d'animateur au centre de loisirs de Villabé et en suis devenu le directeur à 21 ans. Puis, je me suis consacré à la musique, j'ai sorti trois albums sous le nom d'El Señor Igor. J'anime par ailleurs des ateliers de sensibilisation à la musique auprès des enfants accueillis par la Fondation ACTION ENFANCE dans l'Essonne. Je suis resté en contact avec le directeur du Village et son fils qui m'ont vu devenir père et grand-père. La vie est fantastique. J'ai prévu d'écrire tout cela un jour. »

Igor, 50 ans, musicien, a passé 6 ans au Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé



“ Le Village m'a aidée à devenir une femme

Lorsque je suis arrivée au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc, j'avais du mal à faire confiance aux adultes car j'avais été trahie et déçue par mes proches. Les équipes m'ont toujours valorisée, poussée vers le haut, cru en moi et cela m'a donné confiance. Je me suis attachée à certains éducateurs comme des repères, des pères, des mères, des frères et sœurs de substitution. C'est inévitable pour s'identifier et grandir. Ils vivent avec nous, sont notre épaulé, nos confidentes ; ils gèrent nos craintes, nos peurs, nos déceptions, nos joies. Le Village m'a aidée à devenir une femme, à faire quelque chose de ma vie. Ce passage m'a enrichie et je suis ressortie plus forte. ACTION+ m'a bien soutenue à la sortie du Village, notamment pour financer mon permis de conduire et ma première voiture. Je les en remercie infiniment. »

Laura, 24 ans, aide à domicile, a passé 7 ans au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc



AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Les besoins de l'enfant pour seule boussole

« Le premier besoin d'un enfant petit n'est pas d'être aimé, mais d'être rassuré », rappelle le Pr. Maurice Berger*. Face à cet enjeu crucial de sécurisation qui lui permettra de prendre confiance, comment les professionnels peuvent-ils répondre au besoin d'attachement sécurisé de l'enfant ? Comment l'accueil de type familial proposé par la Fondation ACTION ENFANCE contribue-t-il à nourrir cet enjeu du « compter pour / compter sur » ? Les enfants accueillis pourront-ils toujours compter sur le soutien des acteurs de la Protection de l'enfance et plus spécifiquement sur la Fondation ?

L'intuition fondatrice de Suzanne Masson, créatrice de la Fondation ACTION ENFANCE en 1958, était d'accueillir les frères et sœurs séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves et de leur offrir la possibilité de grandir ensemble, de manière stable et durable, auprès de mères de substitution dans l'environnement apaisant d'un Village d'Enfants. Il s'agissait, dans le contexte de l'immédiat après-guerre, de protéger ces enfants de l'isolement mais aussi d'une prise en charge imper-

sonnelle telle qu'elle se pratiquait à l'époque en milieu institutionnel. « Un enfant seul reste seul. Il faut lui donner une famille, il faut lui donner une maison, la stabilité, le bonheur, l'amour, pour pouvoir être entendu comme les autres », écrit-elle dans son livre mémoire « Revivre ». Au-delà des changements organisationnels, le mode d'accueil imaginé alors demeure celui des Villages d'Enfants et d'Adolescents d'aujourd'hui. « L'enfant a besoin d'un don personnel, d'un intérêt porté à sa personne »,

souligne la fondatrice dans son manifeste, « Un acte de foi ». Une conception établie et mise en œuvre bien avant que John Bowlby ait pleinement formulé sa théorie de l'attachement en 1982.

Le travail réalisé en 2017 par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais rendant compte de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance⁽¹⁾ éclaire d'un jour nouveau les principes qui prévalent depuis l'origine des Villages d'Enfants et d'Adolescents.

Rendre l'attachement possible

PORTER LE SOUCI DE L'ENFANT, PRENDRE SOIN DE LUI

L'une des difficultés pour les professionnels de la Protection de l'enfance est d'être confrontés à cette injonction paradoxale : « Vous devez être une figure d'attachement mais vous ne devez pas trop investir le lien ». Ou encore, comme le regrette Édouard Durand, ancien juge des enfants : « Vous devez permettre un lien unilatéral, fragile et réversible ». Or la vraie relation n'existe que grâce à la réciprocité.

Lorsque l'équipe éducative d'un Village ACTION ENFANCE accueille un enfant ou un adolescent, elle accepte de porter le souci et de prendre soin de lui, dans toute son histoire et dans toutes les dimensions du quotidien. C'est la définition même de l'accueil de type familial, tel qu'il est pratiqué à la Fondation, qui inclut la prise en compte des besoins affectifs. Au centre de ce dispositif, les éducatrices/teurs familiaux. « L'organisation du temps de travail mise en place par la Fondation, avec ces temps longs et continus pendant lesquels les éducatrices/teurs familiaux s'occupent des enfants, en prennent soin et leur portent de l'attention, permet de partager des choses de l'ordre de l'affection, explique Marc Chabant, directeur du Développement à la Fondation. Pour exister dans la tête et le cœur des adultes et dépasser leur situation d'enfant placé. »

FAVORISER L'ATTACHEMENT

Parmi les deux binômes d'éducatrices/teurs familiaux qui se relaient à ses côtés jour et nuit durant ses années de placement dans un Village d'Enfants et d'Adolescents, chaque enfant pourra identifier les figures auxquelles il va pouvoir s'attacher plus particulièrement, celles pour qui il compte et sur qui il peut compter. Le lien est dans la

rencontre. « Nous disons aux éducateurs qu'ils ont le droit de ne pas avoir tout à fait la même relation avec chacun des enfants, commente Sandra Macé, directrice du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly. Il est normal que des affinités se créent, et ce n'est pas parce qu'on vit avec les enfants que l'on ne reste pas professionnel. » Tout le travail de l'encadrement et de la formation proposés par ACTION ENFANCE consiste à aider l'équipe éducative à être au clair avec cette relation. Pourquoi une relation privilégiée s'est-elle nouée avec cet enfant ou cet adolescent ? Cela provient-il de son besoin (enfant sujet) ou de mon besoin (enfant objet) ? « Il s'agit pour l'éducateur de savoir prendre de la distance, non pas vis-à-vis de l'enfant

mais vis-à-vis de ce qu'il ressent et de ce que cette relation produit en lui », souligne Marc Chabant. Tout est dans la hiérarchie et la reconnaissance des besoins de l'enfant. « Un enfant ne se construit que sur la base des interactions sociales, avec ses pairs et son environnement proche et donc, pour l'enfant que nous accueillons, avec ses éducatrices/teurs familiaux », complète Sandra Macé. La possibilité offerte à l'enfant de s'attacher à ses éducatrices/teurs qui partagent son quotidien est un élément qui différencie fortement ACTION ENFANCE d'autres établissements de Protection de

« Vous devez être une figure d'attachement, mais vous ne devez pas trop investir le lien. »



Romain Casses

TÉMOIGNAGE

« Mon rôle est de permettre l'attachement. »

Romain Casses est éducateur familial au Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé depuis 18 ans. Il a souvent été confronté à cette question de l'attachement.

« À mes débuts et pendant huit à dix ans, je me suis occupé d'une fratrie de cinq enfants. Aujourd'hui, ils sont adultes et me donnent régulièrement de leurs nouvelles. Je reçois des photos de leurs enfants, de leur famille. Le lien est toujours là, j'en nourris une certaine fierté. Un jeune, dont je me suis occupé pendant toute la durée de son placement et qui a maintenant 25 ans, m'a dit : « Je t'ai considéré comme un père ». C'est très touchant et cela donne beaucoup de sens à mon métier.

En tant qu'éducateur familial, présent jour et nuit dans la maison, c'est mon rôle d'offrir cette possibilité d'attachement. Les enfants et les adolescents ont besoin qu'on les rassure et qu'on leur prodigue de l'affection. Mais parfois, nous pouvons sentir que cela va trop loin. Si l'attachement est trop fort, alors nous ne sommes peut-être plus à notre place. Je peux témoigner de liens intenses qui se sont créés avec deux petites filles dont je me suis occupé depuis qu'elles avaient trois ans. Six ou sept ans plus tard, j'ai demandé à changer de maison. C'était un déchirement pour moi comme pour elles, mais cet éloignement était nécessaire pour mieux gérer la relation fusionnelle que les petites avaient tissées avec moi et qu'elles prenaient pour une substitution parentale. Or je ne suis pas leur père et le réaliser trop tard aurait pu les atteindre trop durement. J'ai demandé la mise en place d'un parrainage qui était souhaité par les deux fillettes. Je m'occupe d'autres enfants à présent mais elles continuent à venir me voir et me parler. Elles savent que je suis toujours là. C'est l'avantage du modèle des Villages d'Enfants et d'Adolescents qui assure l'inconditionnalité du lien. »

- l'enfance. Le danger pour le professionnel n'existe que s'il se sent mal à l'aise avec cette relation et n'ose pas en parler. Or, l'équipe éducative et les psychologues des Villages sont là en veille et en soutien, si nécessaire, pour redonner son sens au lien éducatif.

AIMER ET SOUTENIR INCONDITIONNELLEMENT

Un des risques résiderait dans la tentation d'être tout pour l'enfant. À la Fondation, contrairement à d'autres institutions, il n'est écrit nulle part qu'il est interdit d'embrasser ou de câliner un enfant qui en a besoin. Ne pas ouvrir les bras à un enfant ou un adolescent en larmes serait incompréhensible. En entretien d'embauche, les directeurs des Villages d'Enfants et d'Adolescents indiquent clairement aux candidats que le prisme est différent de ce qui peut être enseigné dans les formations initiales. « Travailler en Protection de l'enfance est un engagement professionnel, mais je le relie à

la question de l'attachement. Nous travaillons avec les éducateurs autour de la création du lien et non pas de la distance. », poursuit Sandra Macé. Un enfant s'attache à l'adulte auprès duquel il se sent en sécurité, qui sait l'écouter et le rassurer en cas de détresse. Avant de s'attacher, l'enfant placé a besoin de questionner le lien. « C'est là qu'il faut tenir, parce que ces enfants qui n'ont pas développé de lien sûr avec leurs parents ont besoin de tester les règles et l'autorité "puissance 10" pour s'assurer que ce nouveau lien qu'ils tentent de construire ne va pas lâcher. », précise-t-elle. Un parent n'a pas à verbaliser ce lien inconditionnel ; il le fait de manière intrinsèque dans la très grande majorité des cas. Les éducateurs/familiaux, eux, doivent se projeter dans cette relation, en prendre conscience en tant que suppléants parentaux, pour que les enfants trouvent la nourriture affective dont ils ont besoin pour s'enraciner et pour grandir.



« Avant de s'attacher, l'enfant placé a besoin de questionner le lien. »

Donner aux jeunes les clés de l'après placement



OUVRIR SUR LE MONDE, FAVORISER LA CRÉATION DE LIENS

ACTION ENFANCE considère qu'il est fondamental de favoriser la constitution d'un capital social chez les enfants et les jeunes qui lui sont confiés. Les relations sociales étant essentielles pour s'ancrer dans la vie, l'ouverture sur l'extérieur et aux autres est une priorité. La Fondation souhaite offrir à tous l'accès à la culture au travers de projets éducatifs annuels tels le Prix Littéraire ou « ACTION ENFANCE fait son cinéma », proposer une scolarité, une formation, des études adaptées aux capacités de chacun, donner la possibilité de pratiquer le loisir, l'activité sportive ou culturelle de son choix mais aussi maintenir des liens avec ses frères et sœurs ou avec ses parents, quand c'est possible... Néanmoins, créer des liens solides et pérennes avec des personnes extérieures à l'institution ne va pas de soi, comme le démontre la recherche-action « Capital social » (voir pages 12-13). Si tout le monde reconnaît l'importance

pour les enfants d'avoir une vie sociale à l'extérieur du Village d'Enfants et d'Adolescents, cela reste encore, dans les faits, difficile à mettre en œuvre. Le principal écueil tient à la difficulté pour les enfants d'inviter ou d'accepter des invitations chez des amis, pour des raisons légales de responsabilité. Cependant, les choses bougent, avec une volonté politique de permettre aux enfants de renforcer leurs liens sociaux sachant que l'autonomie du jeune adulte dépendra beaucoup de ce réseau. À titre d'exemple, les départements en charge de la rédaction du Projet pour l'enfant (PPE) ont mené une réflexion sur les actes dits usuels et non usuels dont la mise en œuvre est subordonnée ou non à l'autorisation des parents. Un cadre légal qu'il convient d'assouplir pour laisser plus de place à la fluidité dans les relations sociales de l'enfant.

PORTER UNE AMBITION POUR CHAQUE ENFANT

Alors que le déficit de capital social chez les jeunes issus de la Protection

de l'enfance représente souvent un obstacle à la réalisation de leurs projets, ACTION ENFANCE nourrit, pour chacun des enfants et des adolescents qu'elle accueille, un projet d'avenir à la mesure de ses capacités. Ceux qui ont la possibilité de faire des études sont encouragés et soutenus sans réserve, notamment par le biais d'ACTION+, le dispositif d'accompagnement des jeunes sortis des Villages d'Enfants et d'Adolescents de la Fondation, financé intégralement grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires privés.

« Lorsque les enfants nous sont confiés extrêmement jeunes et qu'ils restent pendant des années dans nos établissements, nous ne pouvons pas nous dédouaner de ce qu'ils vont devenir. Comme des parents le feraient pour leurs propres enfants », souligne Moner Boulacheb, responsable d'ACTION+. Plus largement, à la sortie de la Fondation, une grande partie de ces jeunes gens risque de se retrouver sans personne autour d'eux. Quand bien même ils ont un travail et un logement, ils peuvent être terriblement isolés. Se sentir autorisé à faire confiance à autrui prend du temps pour ces jeunes adultes dont le rapport à l'attachement a été brisé et reste fragile. Le dispositif ACTION+ a donc été pensé comme un phare, une constante, une manière de dire à chacun qu'il aura toujours une place au sein de la Fondation. L'attachement n'est pas institutionnalisé mais une institution peut faire la promesse de présence et d'appartenance. Pour toujours, à tout moment de leur vie, les personnes ayant été accueillies dans ses Villages pourront compter sur la Fondation, comme ils comptent pour la Fondation.

Parrainage et bénévolat, une histoire de cœur et d'engagement

Parmi les enfants et adolescents accueillis à la Fondation, 30 % d'entre eux ne dorment jamais chez leurs parents ou en dehors d'un contexte collectif. Pour ces jeunes placés sur le long terme, sans perspective de retour chez leurs parents, ACTION ENFANCE leur propose de mettre en place un parrainage. Opportunité de vivre le quotidien d'une famille hors de la sphère collective et de construire un réseau relationnel fiable et durable, le parrainage repose sur la réciprocité d'une relation appelée à s'inscrire dans le temps. Cette possibilité n'est jamais imposée à l'enfant et est encadrée par une convention de parrainage. Moins engageant pour les adultes, le bénévolat est également encouragé par la Fondation. Au travers d'activités enrichissantes et d'expériences ressourçantes en Village d'Enfants et d'Adolescents ou à l'extérieur, le bénévolat peut lui aussi inspirer des passions et générer des relations fortes qui participent à la consolidation d'un capital social.



Nicolas Baron, directeur de la Prévention et de la Protection de l'enfant
Catherine Desforges, directrice déléguée à la Protection de l'enfant
Conseil départemental d'Indre-et-Loire

« Pour l'accompagner vers sa vie d'adulte, le jeune a besoin de quelqu'un en qui il a confiance. »

Quand un enfant sort du champ de la Protection de l'enfance, après ses 18 ans, compte-t-il encore pour l'institution ?

Nicolas Baron : Oui, il compte pour l'institution. Pendant trop longtemps on a dit aux professionnels de la Protection de l'enfance qu'ils devaient rester à la « bonne distance », ne pas être dans des relations affectives, alors même que la base de leur travail c'est d'être des professionnels du lien d'attachement et de savoir créer des relations de proximité équilibrées.

Catherine Desforges : Protéger un enfant, ce n'est pas seulement, à court terme, pour répondre à une situation de danger, c'est bien pour qu'il puisse grandir, devenir un adulte qui va bien. Nous sommes attentifs à ce qu'à 18 ans, il ne se retrouve pas en situation difficile.

Comment le Département peut-il concrètement agir en ce sens ?

N.B. : Le Département d'Indre-et-Loire s'est engagé à suivre le document de référence national « Accompagner les sorties de l'Aide sociale à l'enfance », rédigé par des jeunes avec la vice-présidente de Repairs 94, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et d'action contre la pauvreté. La première condition pour accéder à l'autonomie de façon sécurisée, ce n'est pas le logement, la santé ou l'emploi ; c'est d'avoir une personne sur laquelle un jeune peut compter et pour laquelle il sait qu'il compte.

Le Département s'est engagé à l'aider à identifier ces « personnes liens ». Lors des entretiens de préparation à l'autonomie réalisés à partir de 16 ans, nous demandons aux professionnels de

travailler en ce sens. Dans le cadre du référentiel d'accompagnement à l'autonomie en cours d'élaboration au sein du Département, nous avons défini deux rôles : le référent de parcours, un professionnel qui aide le jeune à construire son projet vers l'autonomie, et la personne ressource, que le jeune identifie dans son entourage et avec qui il serait bénéfique qu'il maintienne le lien. Il peut s'agir d'un membre de sa famille, d'un éducateur, de sa famille d'accueil, d'un enseignant, d'un entraîneur sportif... On se doit de donner de la valeur à tous ces liens qui ont été créés. Dans le cadre des contrats jeunes majeurs, le jeune adulte désigne nommément cette personne ressource, ce qui, par réciprocité, l'engage.

C. D. : Pour permettre aux professionnels de l'Aide sociale à l'enfance de développer une culture commune de l'évaluation, la Collectivité s'est engagée dans un projet de grande ampleur visant à former les professionnels de l'enfance à la démarche d'évaluation participative. Cette méthodologie, dispensée par le CREA I ESOPPE à l'attention des cadres de la Protection de l'enfance, se développe au sein du Département grâce à des cadres formés, acceptant de former eux-mêmes les autres agents, en devenant cadre transmetteur. Cette démarche évaluative s'appuie sur des apports théoriques, tels que la théorie de l'attachement et la démarche de consensus des besoins fondamentaux de l'enfant, mais également sur des outils cliniques méthodologiques, consacrés au développement de l'enfant, à la souffrance infantile, ou encore aux compétences parentales. Cette démarche d'évaluation participative conduit à systématiser la trilogie

des perceptions dans la conduite de l'évaluation, à savoir, intégrer le point de vue de l'enfant, des parents et du professionnel.

Quelles autres pistes explorez-vous ?

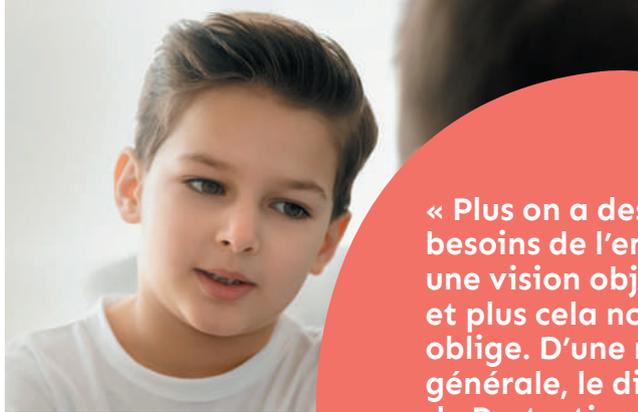
N. B. : L'adaptation du statut juridique de l'enfant est parfois nécessaire pour qu'il s'autorise à créer ou re-crée des liens. Dans le cas où les parents ne répondent plus aux obligations inhérentes à l'exercice de l'autorité parentale, le droit français a prévu différents statuts permettant de garantir la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant. Nous avons mis en place la commission de révision des statuts des enfants confiés, car nous savons que le cadre juridique de l'assistance éducative ne correspond pas toujours à la réalité sociale et éducative de l'enfant. Il est insupportable pour des enfants d'aller en audience et d'être confronté à l'absence chronique de leurs parents ou à leur impossibilité massive de s'investir. Explorer cette question du statut juridique de l'enfant placé, c'est offrir un nouveau cadre dans lequel l'enfant peut s'apaiser, se stabiliser et s'autoriser à créer des liens d'attachement durables à l'extérieur de cette parentèle absente ou gravement défaillante.

« Au-delà de la formation, de l'emploi, du logement, notre intérêt est que ces jeunes gens qui nous ont été confiés aient des ressources affectives stables. »



Édouard Durand

Ancien juge des enfants au tribunal de Bobigny, coprésident de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.



« Plus on a des besoins de l'enfant une vision objective et plus cela nous oblige. D'une manière générale, le dispositif de Protection de l'enfance prend encore insuffisamment en compte la clinique de l'attachement. »

Édouard Durand

« Qui est figure de sécurité pour l'enfant ? La question de l'inconditionnalité du lien se pose là. »

Quelle importance le magistrat accorde-t-il à la construction de liens dans la durée pour les enfants placés ?

C'est une question essentielle qui vient mesurer la capacité des adultes, qui prennent des décisions pour ces enfants, à se représenter leurs besoins. Le professeur Maurice Berger* dit : « Dans nos fonctions de Protection de l'enfance, nous sommes tiraillés entre notre identification aux parents et notre identification à l'enfant. » Nous devons faire un effort sur nous-mêmes pour faire preuve d'empathie envers l'enfant et parvenir à tenir compte de ses émotions ainsi que des liens qu'il a créés. Cela seul doit nourrir notre réflexion pour conduire la mesure de placement. La boussole pour parvenir à résoudre cette tension doit être les besoins fondamentaux de l'enfant. La démarche de consensus⁽¹⁾ avait conduit à démontrer le métabesoin de sécurité. La sécurité, c'est être protégé des violences et des négligences et tout autant être dans une sécurité affective et émotionnelle.

Est-ce que ce changement de représentation a modifié votre manière de rendre vos décisions ?

Oui, et je le dois au Dr Jean-Louis Nouvel**, auditionné dans le cadre de la démarche de consensus. Il fait la différence entre le lien et la rencontre. « Le lien est psychique, la rencontre est physique. Et parfois la

rencontre attaque le lien. » J'ajoute – et c'est très important pour moi – parfois, il faut aider l'enfant à se délier.

Ainsi, je me suis entendu dire à une mère ayant des problèmes de santé psychiatrique, fragile mais pas violente : « En confiant votre enfant très peu de temps après sa naissance à une famille d'accueil, je lui ai imposé de créer un lien d'attachement avec son assistante familiale. Je ne peux pas le rompre maintenant. Si je le rompais, c'est comme si je ne prenais pas en compte cet enfant, comme s'il n'existait pas. »

On ne peut pas poser la question du lien avec les éducateurs ou la famille d'accueil sans poser la question des parents. C'est ce que j'appelle les quatre registres de la parenté. Je propose de penser la Protection de l'enfance à partir de ces quatre registres : filiation, autorité parentale, lien et rencontre.

Il m'a fallu du temps pour comprendre que lorsqu'un enfant allait à l'audience avec son juge des enfants, sa vie entière était remise en question. Et combien, moi, en tant que juge, je devais générer de la sécurité en lui permettant d'intégrer la prévisibilité de ma décision. Si un placement peut s'arrêter, cela doit être à l'aune du rythme psychique de l'enfant et de lui seul. Le Pr Bernard Golse*** dit : « l'intérêt de l'enfant varie d'un juge à l'autre, alors qu'en réalité, il varie en fonction de l'âge et du développement de l'enfant ». Je pense que

la question de l'inconditionnalité du lien se pose là. Qui est figure de sécurité pour l'enfant ?

À quel point l'enfant protégé compte-t-il pour le magistrat ?

À quel point ? C'est difficile de répondre. C'est aux enfants dont j'ai décidé le placement qu'il faudrait demander s'ils ont l'impression d'avoir compté à mes yeux. Et je l'espère. À quel point le juge est-il digne que l'enfant se lie à lui ? C'est une autre question. Le juge des enfants est probablement le professionnel qui change le plus souvent autour de l'enfant. Peut-être cela devrait-il être pris en compte. L'enfant a besoin d'un juge des enfants qui soit à sa place de juge. À cette condition, un lien fiable peut se créer dans la durée. Cela se construit par le fait de tenir parole, par la désignation du réel et la désignation de la loi.

* Psychanalyste, chef du service de pédopsychiatrie au CHU de Saint-Etienne. « L'échec de la Protection de l'enfance », Dunod, 2003.

** Psychiatre, dirige le service d'accueil thérapeutique du CH Henri Laborit, Poitiers

*** Pédopsychiatre, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris Descartes et psychanalyste.

(1) Le rapport « Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance » a été remis par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais le 28 février 2017. Il a été réalisé avec l'appui de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et de Nadège Séverac, sociologue consultante, spécialiste des violences intrafamiliales.

ALLER PLUS LOIN

Pour qu'ils puissent toujours compter sur nous

Réflexions à poursuivre, freins à lever, chantiers à mener par la Fondation ACTION ENFANCE et, plus largement, en Protection de l'enfance pour respecter les besoins fondamentaux de l'enfant. Afin que les enfants placés ne soient plus les enfants de personne.

FACILITER le quotidien des enfants placés

Un acte usuel est un acte de la vie quotidienne qui n'engage pas l'avenir de l'enfant ni ses droits fondamentaux*. C'est pourquoi sa réalisation ne nécessite pas l'accord de son responsable légal. Cette définition laisse à l'appréciation des établissements d'accueil un certain nombre d'actes de la vie quotidienne mais laisse entière la question du risque et de la responsabilité. L'enfant placé a, autour de lui, de nombreux adultes qui, au final, ne se sentent pas autorisés à décider de ses activités sportives ou de sa participation à l'anniversaire d'un camarade de classe. Qui décide pour l'enfant ? Lorsque les parents détenteurs de l'autorité parentale ne répondent pas aux sollicitations des professionnels pour participer à une activité qui requiert théoriquement leur accord, faut-il priver l'enfant d'une opportunité ou bien avancer sans l'accord explicite des parents ? Dans quelle décision se trouve l'intérêt de l'enfant ?



RÉINTERROGER la notion d'autorité parentale dans le cadre du placement

Dans notre contexte culturel et juridique, afin de garantir le droit des parents, l'autorité parentale** est le plus souvent maintenue en cas de placement. Nous devons progresser sur ce point dans notre pays et autoriser le juge des enfants, constatant le délaissement parental, à pouvoir prononcer des mesures de délégation totale ou partielle de l'autorité parentale. Des commissions de statut s'ouvrent en ce sens dans certains Départements. Un jugement de délaissement parental s'avère indispensable dans certaines situations car il permet à l'enfant de se projeter et ouvre la voie à l'adoption.

* Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 28 octobre 2011 (source ministère des Solidarités, Guide actes usuels, 2018)

** Ensemble de droits et devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant (article 3711-1 du code civil)

*** Art. 375, al. 3 et 4 du code civil



OUVRIR ET S'OUVRIR au monde

Les mécaniques de Protection de l'enfance, du fait des multiples contraintes légales et réglementaires qu'elles contiennent, contreviennent souvent aux mécaniques d'expérimentation et d'exploration, fondamentales au développement de l'enfant et à son intégration sociale. C'est pourquoi ACTION ENFANCE souhaite développer le bénévolat et le parrainage dans ses Villages d'Enfants et d'Adolescents. Au-delà des nombreuses activités qui sont proposées aux enfants, cette relation privilégiée avec des adultes et des familles extérieurs à leur placement leur donne l'opportunité de (re)découvrir une vraie vie de famille, expérience d'autant plus importante que la leur est souvent défailante ou absente.

OFFRIR la permanence du lien

Le grand saut dans l'âge adulte est souvent vertigineux pour les jeunes gens sortis de la Protection de l'enfance. Plus que jamais, une épaule, un soutien moral et matériel leur sont nécessaires pour s'insérer dans la vie active. ACTION+, le dispositif d'accompagnement après placement de la Fondation ACTION ENFANCE, est à leur écoute et soutient chacun dans ses projets, à toute étape de sa vie. Car chaque enfant que la Fondation a accueilli comptera toujours pour elle.

PRÉVOIR des mesures de placement stables et pérennes

Le droit français prévoit qu'une mesure d'accueil peut être ordonnée pour une durée supérieure à deux ans**, afin de permettre à l'enfant de bénéficier d'une continuité relationnelle, affective et géographique dans son lieu de vie. Cette possibilité n'est que trop peu souvent mise en œuvre. La Fondation ACTION ENFANCE formule le vœu que des mesures de placement pérennes puissent être prononcées, sous réserve d'évaluations annuelles, afin que l'enfant puisse trouver la stabilité et se projeter.

PRENDRE en compte la parole de l'enfant

Recueillir la parole de l'enfant et de l'adolescent protégé afin de lui redonner le pouvoir d'agir sur sa vie, être à l'écoute de son ressenti et de ses souhaits dans les décisions qui le concernent, lui donner la possibilité de s'exprimer sur son cadre de vie pour lui permettre d'être acteur de son quotidien : la Fondation ACTION ENFANCE s'emploie à déployer cette trilogie dans ses Villages d'Enfants et d'Adolescents. Car se savoir entendu, écouté et pris en considération aide l'enfant à grandir et à s'épanouir.

« Compter pour, compter sur » avec...



ACTION+

Depuis sa création en 2019, ACTION+, le dispositif d'accompagnement après placement de la Fondation ACTION ENFANCE a apporté son aide à 528 personnes. Grâce à son intervention, entre autres réussites, 193 personnes ont trouvé ou maintenu leur logement, 134 ont accédé à un emploi, 69 ont pu poursuivre leur formation, 42 ont pu continuer leurs études.



Fondation reconnue d'utilité publique
Grandir en Village d'Enfants
et d'Adolescents

LE PARRAINAGE ET LE BÉNÉVOLAT

200 enfants accueillis à la Fondation ACTION ENFANCE ne dorment jamais chez leurs parents ni en dehors d'un contexte collectif. Une 30aine d'enfants bénéficient d'un parrainage, une 40aine de bénévoles interviennent dans les Villages d'ACTION ENFANCE. N'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez, vous aussi, devenir un repère qui compte dans la vie des enfants.

contact.parrainage@actionenfance.org
01 53 89 12 48
www.actionenfance.org



Un grand merci

Cet engagement et cette promesse faite aux enfants et adolescents confiés aux équipes de la Fondation ACTION ENFANCE qu'ils compteront toujours pour elles et qu'ils pourront toujours compter sur elles sont rendus possibles grâce à la confiance des Conseils départementaux et à la générosité des donateurs et partenaires privés de la Fondation.

Vous pouvez continuer à suivre nos actions sur notre site internet www.actionenfance.org et apporter votre soutien aux enfants de différentes manières : parrainage, bénévolat, dons, libéralités, mécénat, philanthropie.

N'hésitez pas à nous transmettre vos envies et vos idées. Nous les accompagnerons.

donateurs@actionenfance.org

« Depuis plus de 60 ans, la Fondation ACTION ENFANCE a pour mission de protéger et éduquer des enfants séparés de leurs parents pour des raisons de maltraitance ou de lourdes négligences familiales. Elle leur permet de grandir, frères et sœurs ensemble, de l'enfance à l'âge adulte au sein de ses Villages d'Enfants et d'Adolescents. Parce qu'elle croit en la force des liens d'attachement, ACTION ENFANCE s'engage à rester présente pour ceux qu'elle a accueillis. »